

I/A. LEXIQUE – LE SENS EN CONTEXTE DU NOM « PAX »

NB : Comme d'habitude, cette réponse est bien plus développée que celle que vous pourriez faire un jour de bac, mais elle me permet de vous donner un certain nombre d'informations utiles que vous saurez réutiliser.

Dans sa *Vie d'Agricola*, une biographie panégyrique consacrée à son beau-père, l'historien Tacite donne provisoirement la parole à un chef calédonien résistant à la conquête romaine, Calgacus. Dans le discours que celui-ci prononce pour galvaniser ses hommes avant la dernière bataille décisive, le chef barbare définit ce qui constitue selon lui la « pax romana » dans une proposition devenue célèbre : « ubi solitudinem faciunt, pacem appellant », « là où ils créent un désert, ils appellent cela pacification ». Cette **définition polémique et ironique** est en situation, puisqu'elle est mise dans la bouche d'un opposant à Rome, mais elle peut tout de même sembler paradoxale sous la plume d'un historien romain.

L'introduction d'une question de vocabulaire doit présenter brièvement le texte au correcteur, qui n'est pas censé savoir de quoi ni de qui vous allez lui parler, puis le contexte du mot à définir, puis esquisser un plan, une mise en perspective ou une problématisation.

Pour définir en contexte le sens de ce mot « pax », il faut d'emblée **éliminer les deux acceptations traditionnelles** du terme. Il ne peut s'agir ici d'un traité de paix, un « pactum » établi dans une convention conclue entre deux parties, puisque la situation du texte est précisément celle d'une résistance et d'une bataille censée déterminer le cours de l'Histoire. C'est la loi des armes qui va en décider : Calgacus évoque la lutte armée, « proelium atque arma », qui constitue la seule issue possible pour des hommes acculés à défendre leur liberté.

Par suite, on ne peut pas non plus donner à ce nom « pax » le sens d'un état politique et social de tranquillité résultant de ce traité de paix. Si les partisans de Calgacus sont vaincus, ils perdront justement leur paix actuelle et subiront à leur tour l'asservissement qui est déjà celui des autres peuples de la Britannia, et dont les Ecossais avaient jusque là été protégés : « nec servientium litora adspicientes, oculos quoque a contactu *dominationis inviolatos* habebamus. »

Si le mot à définir a plusieurs sens, ce qui est souvent le cas, il peut être utile d'éliminer explicitement ceux qui ne conviennent pas, en justifiant cette élimination par des retours au texte.

Dans ce texte, le nom « pax » est donc associé à **un état imposé par les Romains aux peuples conquis, de gré ou de force**. Une *sententia* vigoureuse et asymétrique, bien dans la manière de Tacite, résume cet état de fait : « Auferre, trucidare, rapere, falsis nominibus imperium, atque ubi solitudinem faciunt, pacem appellant. » Composée de deux propositions coordonnées et parallèles, cette phrase lapidaire et martelée oppose deux actions (destructrices précisément d'un état de paix antérieur) : « auferre, trucidare, rapere », « enlever, massacrer, piller » / « ubi solitudinem faciunt » à deux façons de les désigner : « imperium » et « pacem » sont précisément les deux mots qui résument toute la **propagande** impérialiste romaine. Mais Calgacus, sous la plume de Tacite, les identifie comme des **slogans** mensongers : « falsis nominibus » et « appellant », dont la **rhétorique** élogieuse travestit une réalité brutale, évacuant jusqu'à la mention des individus qui la subissent puisque les trois verbes à l'infinitif « auferre, trucidare, rapere » sont construits de manière absolue, sans complément d'objet direct, et que le nom « solitudinem » exprime précisément la disparition de toute forme de vie. Ainsi la conquête romaine est-elle identifiée comme une prédation inhumaine, qui après un massacre laisse un désert.

Le paragraphe essentiel de ce type de question est évidemment dédié à l'explicitation du sens dans le contexte, ce qui implique beaucoup de citations et d'analyses, y compris stylistiques si elles sont éclairantes.

Ce sens **ironique** donné à l'expression « pax romana » va évidemment à l'encontre de tout le discours providentialiste de la propagande depuis Auguste, et peut donc sembler étonnant sous une plume romaine. Dans le cas présent, on peut le justifier par le réalisme dont fait preuve l'historien, en mettant dans la bouche de l'adversaire sinon des mots qu'il aurait pu prononcer (Calgacus devait ignorer ce qu'est une *sententia*), du moins la pensée qui les a inspirés.

On essaie de faire une petite conclusion qui élargisse la question, ou prenne un peu de distance, à condition qu'elle ne soit pas artificielle.

I/ B. Grammaire

Dans les lignes 21 à 33, Calgacus évoque successivement l'action des Romains dans la conquête et les conséquences sur les peuples qui la subissent. Une série de verbes souligne cette opposition et ce déséquilibre.

L'introduction d'une question de grammaire ne nécessite plus de présenter le texte et sa situation, si cela a déjà été fait dans le premier exercice de vocabulaire. Elle est donc en principe plus courte : elle indique rapidement quel est le sujet à traiter, mais elle peut esquisser aussi une piste d'interprétation. Une question de grammaire n'est intéressante que si elle éclaire le texte, elle n'est jamais gratuite.

Des lignes 21 à 28 d'abord, le nom « Romani » est le sujet grammatical des verbes « scrutantur », « sunt » sous-entendu, « concupiscunt » et « appellant ». Tous ces verbes sont conjugués à l'indicatif présent, à la 3^e personne du pluriel. Le verbe « scrutantur » est un verbe déponent à sens actif, les autres sont à la voix **active**. Cette série énumère donc **une série d'actions dont les Romains sont les auteurs délibérés**. Le présent a surtout ici une valeur gnomique, indiquant une vérité générale, une sorte de règle résumant à coup sûr leur manière d'agir : c'est ainsi qu'agissent les Romains chaque fois qu'ils entreprennent une nouvelle conquête.

Quand on doit analyser un verbe, il faut, selon les cas de figure, s'intéresser à la valeur de son temps, de son mode et/ou de sa voix. Dans ce cas précis, ce sont le temps et la voix qui sont pertinents.

A l'inverse, aux lignes 29 à 33, deux verbes conjugués à l'indicatif présent, à la 3^e personne du pluriel mais à la voix passive, « auferuntur » et « polluuntur » ont respectivement pour sujets le pronom démonstratif « hi », reprenant le nom « liberos », « nos enfants sont emmenés », et « conjuges sororesque », « nos femmes et nos sœurs sont souillées ». Calgacus oppose donc le cercle familial à l'ensemble des envahisseurs et met l'accent sur le fait que **ces individus vulnérables qui subissent la conquête des Romains** sont condamnés d'une manière ou d'une autre à la privation de liberté, au viol le cas échéant, ou en tout cas à une déchéance qui en fait des victimes d'une prédateur scandaleuse.

Tacite oppose donc ici deux groupes humains, les conquérants et les vaincus, dont les uns accomplissent de manière délibérée des actions brutales et dégradantes que subissent les autres, bien loin des images idylliques d'une « pax romana » présentée par la propagande impériale comme un bienfait apporté aux peuples du monde entier.

Tachez de rédiger une petite conclusion qui mette en perspective ce que vous venez d'étudier.